

1- CONTEXTE

Depuis 2007, le Conseil départemental des Deux-Sèvres soutient et co-anime trois dispositifs d'éducation à la biodiversité en direction des écoles, des collèges et du grand public (« des nichoirs dans la plaine », « ECORCE » et « mon village, espace de biodiversité »)

La régie des Pôles Sciences et Nature de Zoodyssée et du Cébron, certifiée ISO 14001 depuis 2008, a besoin d'évaluer ses actions d'éducation à la Biodiversité pour atteindre les objectifs de la norme qui vise à entrer dans une démarche d'amélioration continue.

Le protocole sera élaboré par l'Ifrée en étroite coopération avec Dominique Cottereau (Scop Oxalis).

2- OBJECTIFS

Formuler un protocole d'évaluation des dispositifs d'éducation à la biodiversité du Conseil Départemental des Deux-Sèvres

3- REALISATION

- Préparation et animation d'une réunion de travail avec le commanditaire
- Conception du protocole d'évaluation

Après plusieurs années de fonctionnement, il s'agit de voir ce qu'apportent les dispositifs en termes de dynamique territoriale et d'apprentissage auprès de leurs bénéficiaires :

- Les dispositifs permettent-ils aux territoires de développer une dynamique autour de la biodiversité ?
- Les dispositifs *Ecorce* et *Mon village espace de biodiversité* atteignent-ils les objectifs éducatifs fixés ?
- L'ensemble des dispositifs cumulés provoque-t-il un changement chez les enfants qui ont pu en vivre plusieurs depuis 2007 ?

Le protocole réalisé préconise ainsi la réalisation conjointe de trois évaluations :

- L'évaluation des dynamiques territoriales mises en œuvre
- L'évaluation des apprentissages réalisés sur une année de participation à un dispositif
- L'évaluation sur le moyen terme auprès de quelques élèves ayant vécu les trois dispositifs.

Ce protocole a été validé par le Conseil départemental et est en cours de réalisation